

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 24 MARS 2023

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu les articles L.2123-12 et R.2123-1 du code de la commande publique ;
- Vu l'accord-cadre multi-attributaires n° 20202000074 pour l'acquisition de véhicules neufs et d'occasion notifié le 26 août 2020 ;
- Vu la consultation lancée le 13 mars 2023 pour le lot n°1 relatif au marché subséquent MS23 pour l'acquisition d'un ludospace électrique d'occasion pour le service des sports/culture;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition de la société SOCIETE AUTOMOBILE FRANCE ALPES (SAFA) Groupe CHOPARD est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la Collectivité ;

DECIDONS

Article 1 :

Le marché subséquent N°2021-MS23 concernant l'achat d'un ludospace électrique d'occasion pour le service des sports/culture est attribué à la société SOCIETE AUTOMOBILE FRANCE ALPES (SAFA) Groupe CHOPARD, Route des Eyssagnières BP 49, 05 000 GAP.

Article 2 :

Le présent marché subséquent est conclu pour un délai de livraison de 1 mois à compter de sa notification pour un montant de 12 416,66 € HT, avec prime à la conversion de 2 500,00 € HT.

Sera ajouté 13,76 € (sans TVA) de frais d'immatriculation.

Le véhicule acheté concerné est un Peugeot Partner finition active de 2018, 22 280 km.

Les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits aux budgets ville 2023.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur de la Mobilité sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 24 MARS 2023

Le Maire


Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : 04/04/2023
Publié ou notifié le : 04/04/2023

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2023_03_148
Objet :	Le marché subséquent N°2021-MS23 concernant l'achat d'un ludospace électrique d'occasion pour le service des sports/culture est attribué à la société SOCIETE AUTOMOBILE FRANCE ALPES (SAFA) Groupe CHOPARD, Route des Eyssagnières BP 49, 05 000 GAP.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-24 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20230324-D2023_03_148-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20230324-D2023_03_148-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_12428.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20230324-D2023_03_148-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	54.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 avril 2023 à 11h27min31s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 avril 2023 à 11h27min32s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 avril 2023 à 11h27min32s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	4 avril 2023 à 11h32min39s	Reçu par le MI le 2023-04-04

